



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2024-128

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 4 février 2025, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2024-128** relatif à un projet autorisant la conversion d'un bâtiment accessoire (garage) de type isolé en logement. Lot 3 358 035 du cadastre du Québec - 232 à 238 rue Church.

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- sur l'immeuble situé sur le lot 3 358 035 du cadastre du Québec, 232 à 238 rue Church, un second bâtiment principal avec occupation pour logement, le tout, portant l'ensemble de l'immeuble visé, à un total de 5 logements.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 18 février 2025, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 25 février 2025.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA